



FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT D'OCCUPATION

IMMEUBLE VISÉ PAR LA DEMANDE	
ADRESSE :	LOT :
<input type="checkbox"/> REQUÉRANT * UNE PROCURATION ÉCRITE DU PROPRIÉTAIRE EST REQUISE SI LE REQUÉRANT N'EST PAS PROPRIÉTAIRE DE L'IMMEUBLE VISÉ	
NOM :	
ADRESSE :	
TÉL. RÉSIDENCE :	
TÉL. MOBILE :	
COURRIEL :	

DESCRIPTION DES TRAVAUX ET DE L'USAGE PROJETÉ	
USAGE DU TERRAIN	TYPE(S) DE PROJET
<input type="checkbox"/> RÉSIDENTIEL <input type="checkbox"/> COMMERCIAL <input type="checkbox"/> INDUSTRIEL <input type="checkbox"/> INSTITUTIONNEL/ PUBLIC <input type="checkbox"/> AGRICOLE <input type="checkbox"/> MIXTE (COMMERCIAL / RÉSIDENTIEL)	<input type="checkbox"/> NOUVEAU BÂTIMENT <input type="checkbox"/> AGRANDISSEMENT <input type="checkbox"/> CHANGEMENT D'USAGE <input type="checkbox"/> ENSEIGNE <input type="checkbox"/> AUTRE : _____
DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET : _____ _____ _____	
ÉVALUATION DU COÛT DES TRAVAUX : _____ \$ (EXCLUANT LA VALEUR DU TERRAIN)	
DATE DE DÉBUT D'EXERCICE DE L'USAGE :	
DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX :	DATE DE FIN DES TRAVAUX :

ENTREPRENEUR	
NOM DE L'ENTREPRISE :	
ADRESSE :	
RESPONSABLE :	TÉLÉPHONE :
TÉLÉCOPIEUR :	LICENCE R.B.Q. :

DOCUMENTS REQUIS

LA DEMANDE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS SUIVANTS ** :

(RÈGLEMENT 333-2010)

- La liste des travaux nécessaires pour changer ou cesser l'usage actuel, incluant celles qui pourraient être nécessaires à l'extérieur du local visé par la demande;
- Les dimensions et la superficie du local dans lequel le nouvel usage sera exercé;
- Une copie du bail, le cas échéant ;
- La raison sociale du nouvel occupant, le cas échéant.
- Un plan de l'enseigne et de l'endroit où elle sera installée

** Selon la nature de la demande, le fonctionnaire désigné peut demander au requérant de fournir des renseignements et documents supplémentaires s'ils sont essentiels pour vérifier la conformité de la demande aux dispositions applicables des règlements d'urbanisme (art. 24).

SIGNATURE

Je déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que si le permis m'est accordé, je me conformerai aux dispositions du *Règlement de zonage et de PIIA* no. 340-2010, du *Règlement de construction* no. 336-2010 et à toutes autres lois ou règlements s'y rapportant. La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions d'un permis ou certificat doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

SIGNATURE

DATE

Coût du permis : 150 \$ + 150\$ pour l'enseigne